

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE TENUE,
MERCREDI, LE 21 MAI 2025, À 14 H, AU 688 CHEMIN DU PARC
INDUSTRIEL, RIVIÈRE-ROUGE**

PRÉSENCES :

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jacques Allard	L'Ascension
M. Yves Bélanger	La Macaza
M. Pierre Bertrand	Huberdeau, Arundel et Montcalm
M. Gaëtan Castilloux	Labelle, La Conception
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Barkmere
M. Michel Chouinard	Lac-Sagaguay
Mme Francine Létourneau	Nominingué
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Alain Otto, substitut	Rivière-Rouge
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

M. Patrice Lanctôt, superviseur, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement, M. Emrick Vienneau, adjoint aux opérations et communications et Mme Marlène Perrier, directrice générale et secrétaire-trésorière sont également présents.

ABSENCE :

M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Johnny Salera	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 14 h, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2025
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. PGMR conjoint 2022-2029 suivi
 - 5.1.1. Bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres
 - 5.1.2. Suivi sur l'application de pénalité pour la non-conformité des matières
 - 5.1.3. Adoption de la mise à jour de la planification stratégique et du plan d'action 2026-2028
6. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1. Ressources financières
 - 6.1.1. Dépôt des états financiers au 30 avril 2025
 - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

- 6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 6.1.3.1. Octroi du contrat - Acquisition d'un chargeur sur roues
 - 6.1.3.2. Octroi du contrat – Recyclage et traitement des matelas
 - 6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres
 - 6.1.4.1. Fourniture, levée et transport de conteneurs pour les écocentres de la MRC des Laurentides
 - 6.1.5. Acquisition d'un abri 30 x 60 à La Remise
 - 6.1.6. Traitement des élus
 - 6.2. Ressources humaines
7. **OPÉRATION**
- 7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération
8. **ENVIRONNEMENT**
9. **COMMUNICATION**
10. **INFORMATION**
11. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
12. **VARIA**
13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

R.4313

25.05.21

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2025

Sur une proposition de M. Yves Bélanger, il est résolu :

R.4314

25.05.21

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2022-2029

5.1.1. Bulletin sur les pénalités

Dépôt du bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités des sommes qui auraient été chargées si le système de pénalités était en vigueur. Cet outil permet de connaître les lacunes sur la qualité des matières et continuer la sensibilisation sur les bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.1.2. Suivi sur l'application des pénalités pour la conformité des matières

Considérant que les municipalités et les fournisseurs de service ont mis en place des moyens pour améliorer la qualité des matières.

Considérant que les municipalités prennent en charge l'émission de constats d'infraction et la possibilité d'appliquer des pénalités.

Considérant que le Complexe continuera à produire le tableau sur la conformité des matières, à titre informatif.

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4315

25.05.21

D'abroger la résolution no R.4224 24.03.20 du 20 mars 2024 qui reportait l'application des pénalités au 1er mai 2025 et de retirer définitivement l'application de pénalités par le Complexe.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.1.3.Adoption de la mise à jour de la planification stratégique et du plan d'action 2026-2028

Considérant que le comité consultatif recommande l'adoption du plan stratégique et plan d'action 2026-2028;

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

R.4316

25.05.21

D'adopter la mise à jour du plan stratégique et du plan d'action 2026-2028 tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Dépôts des états financiers au 30 avril 2025

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 30 avril 2025.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4317

25.05.21

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 17 mars au 16 mai 2025:

- Du chèque numéro 14277 pour un montant total de 459,91 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 682 169,96 \$;
- Les salaires pour les périodes P.11 à P.19 du 10 mars au 10 mai 2025 totalisant la somme de 120 879,79 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 808 499,66 \$

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale du Complexe environnemental de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier, directrice générale

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

6.1.3.1. Octroi de contrat - acquisition d'un chargeur sur roues

Dans le cadre de l'appel d'offres S2025-401, pour l'achat d'un chargeur sur roues neuf (waste handler), année 2024 ou plus, de marque Caterpillar modèle 950, John Deere modèle 644, Volvo modèle L110 ou Liebherr L550 ou produits équivalents et la vente du chargeur sur roues 2010 John Deere, modèle 644K. L'ouverture a eu lieu, le mercredi 30 avril 2025, à 14 h 01, au bureau du Complexe.

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses
Brandt Tractor Ltd	528 885,00 \$
Nors Construction Equipements ST	565 401,06 \$
Liebherr-Canada Ltée	529 229,92 \$

Après étude et analyse des critères demandés et de la conformité des soumissions reçues.

Sur une proposition de M. Jacques Allard, il est résolu :

R.4318

25.05.21

D'octroyer le contrat à Brandt Tractor Ltd pour l'achat d'un chargeur sur roues neuf (waste handler), année 2025, de marque John Deere, modèle 644P pour le prix de 540 382,50 \$ et la vente du chargeur sur roues John Deere, modèle, 644K, 2010 pour le prix de 11 497,50 \$ pour un montant net de 528 885,00\$ toutes taxes incluses, et ce, conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt # 60 par le MAMH. De plus, d'ajouter la garantie prolongée 6 ans/7000 heures pour un montant total de 52 920,11\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.2. Recyclage et traitement des matelas

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2025-520, pour le recyclage et le traitement des matelas. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le vendredi 25 avril 2025, à 9 h 01.

Nom des soumissionnaires	Prix unitaire (taxes incluses)
Matt Canada	Pas soumis
Recyc-Matelas Inc.	12,33 \$

Après étude et analyse de la seule soumission reçue et discussion avec le soumissionnaire.

Sur une proposition de M. Joël Charbonneau, il est résolu :

R.4319

25.05.21

D'octroyer le contrat à Recyc-Matelas pour la saison 2025, pour un prix unitaire de 12,33 \$ par unité (taxes incluses).

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Demande d'aller en appel d'offres

6.1.4.1. Fourniture, levée et transport des conteneurs pour la MRC des Laurentides

Sur une proposition de M. Steve Perreault, il est résolu :

R.4320

25.05.21

D'aller en appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la fourniture, levée et transport des conteneurs pour la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.5. Acquisition d'un abri de 30 x 60 pieds pour La Remise

Considérant le manque d'espace à La Remise.

Considérant l'opportunité d'acquérir un abri de 30' x 60' pour la somme 11 000 \$ avec les blocs qui servent d'assise, afin d'avoir plus d'espace pour entreposer de la matière à l'abri.

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4321

25.05.21

D'effectuer l'acquisition d'un abri de 30' x 60' pour la somme de 11 000 \$ en ajoutant les frais de démontage et d'installation d'environ 6 500 \$. Les sommes requises seront prises à même le budget 2025, suite à la vente du terrain à RCER au montant de 28 212 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.6. Traitements des élus, règlement # 50

Considérant que le règlement # 50 a été adopté le 14 juillet 2021;

Considérant qu'il y a lieu de faire une mise à jour de ce règlement.

Sur une proposition de M. Joël Charbonneau, il est résolu :

R.4322

25.05.21

De présenter à la prochaine séance la mise à jour du règlement # 50.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. RESSOURCES HUMAINES

Aucun suivi.

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération

Aucun suivi.

8. ENVIRONNEMENT

Aucun suivi.

9. COMMUNICATION

Aucun suivi.

10. INFORMATION

11. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Le CER a obtenu un prix Excellence dans la catégorie « Partenaires municipaux » de GoRecycle pour la valorisation de 3 427 unités recyclées contenant des halocarbures ce qui représente le retrait de la route de 982 voitures.
- Dépôt du rapport annuel 2024.
- Rencontre, employés et élus, pour un dîner hot-dog, le 21 mai 2025.

12. VARIA

Prochaine séance : le 16 juillet 2025, à 14 h.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

R.4323

25.05.21

L'ordre du jour étant épuisé M. Jacques Allard propose la levée de la séance à 14 h 20.

ADOPTÉE à l'unanimité

Frédéric Broué
Président

Marlène Pernier
Directrice générale et secrétaire-trésorière